

MATCH RACING 2013 – 2014

Edition du 15 septembre 2014

Editorial

Bonjour à tous,

La saison 2013 se termine avec une coupe de l'Amérique incroyable, du jamais vu à tous les niveaux : bateaux, vitesse, score, remontée... Bref un véritable show ! Merci aux différentes équipes pour ce spectacle somptueux. Grande satisfaction d'avoir eu sur les eaux de San-Francisco un équipage français, certes jeune, et sur des plus petits bateaux, lors de la Red Bull Youth America's Cup. Félicitations à eux, pour avoir gravi l'ensemble des étapes. Formidable idée que d'avoir un projet jeune à côté d'un projet CUP. Avis aux amateurs !!! Pour les prochains mois, tous les yeux sont rivés sur le futur règlement de la Cup, et de ce que Larry et Russel vont sortir du chapeau ! Espérons que de nombreux marins français trouveront une place dans les différents projets, et, nous espérons fortement avoir un team français. L'expérience acquise par Philippe Presti, que je tiens à féliciter pour sa victoire, pourra certainement servir dans le camp français.

De notre côté, l'année 2013 au niveau des résultats internationaux a été en dent de scie, à noter la victoire de l'équipage de Mathieu Richard sur l'étape Coréenne du World Tour. De son côté l'équipage de Pierre-Antoine Morvan, seul en liste pour le titre de Champion du Monde, doit performer sur les 2 derniers évènements pour pouvoir revenir dans le haut du tableau.

Côté féminin, aucun équipage français n'a couru le Championnat du Monde, et le nouveau circuit féminin, WIMR Series. Cependant, 4 équipages ont participé à un évènement. Le circuit existe, et, à la différence du World Tour Open, le titre mondial est décerné sur une seule régata, et le WIMR Series est un titre à part entière. Nous faisons face à un renouvellement de génération au niveau français, et, nous allons encourager les nouveaux équipages à se constituer. Nous espérons avoir cette année un équipage sur l'ensemble du circuit.

Côté jeune, après le titre européen jeune en 2012, l'équipage de Guillaume Pirouelle termine en 4ème position. Nous souhaitons continuer de développer la transversalité entre les supports et les disciplines.

Côté évènement, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir 2 beaux évènements internationaux, le 1er à Saint-Quay-Portrieux, pour les WIMR Series, qui était le 1er évènement des Series ; le 2ème, les internationaux de France à Pornichet, remportés par l'équipage de Pierre-Antoine Morvan. Les 2 évènements étaient classifiés Championnat de France Elite.

Pour cette saison 2014, merci à tous les clubs et centres d'entraînements, de nous permettre à nouveau d'organiser ce circuit, et merci aux arbitres. Coureurs, soyez nombreux à relever le défi ! Nous espérons vous voir nombreux sur l'eau, et ce jusqu'à la fin ! Merci de nous transmettre vos idées, d'aménagement du circuit, ou autres, car notre sport est en pleine mutation et au vu du contexte économique, nous souhaitons vous garder nombreux sur l'eau et nous souhaitons développer au maximum cette discipline qui nous rassemble.

Bon vent à tous !

Claire Leroy
Présidente de la Commission Match Racing

Classements Mondiaux ISAF au 25 septembre 2013

Ranking list ISAF au 25/09/2013 - Masculins

FFVoile	Prénom et nom	Rang ISAF	Points
1	Mathieu Richard	5	10098
2	Pierre Antoine Morvan	11	9462
3	Arthur Herreman	42	5891
4	Baptiste Choquenot	52	5293
5	Nicolas Andrieu	97	3861
6	Nicolas Troussel	104	3753
7	Emmanuel Dyen	108	3706
8	Mathieu Durand	118	3517
9	Corentin Horeau	119	3510
10	Maxime Cariou	122	3465

Ranking list ISAF au 25/09/2013 - Féminines

FFVoile	Prénom et nom	Rang Isaf	Points
1	Claire Leroy	7	6967
2	Julie Bossard	10	5330
3	Anne – Claire Le Berre	25	2436
4	Clara Scheiwiller	41	1663
5	Morgane Fontaine	43	1552
6	Christelle Philippe	57	1061
7	Emmanuelle Merlo	68	888
8	Pauline Courtois	91	518
9	Anne Le Helley	113	350
10	Catherine Lepasant	114	346

Règlement du Championnat de France Promotion de Match-Racing Open

1- Organisation :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Open sera organisé mercredi 9 au dimanche 13 avril 2014 sous l'autorité de la Ligue de Voile de Haute - Normandie. Cette épreuve décerne le titre de "Champion de France Promotion de Match Racing Open – 2014". Cette Compétition sera courue sur des First Class 7.5.

2- Fonctionnement :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Open est ouvert:

- Aux 3 barreaux français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing.
- Aux 3 premiers barreaux sélectionnables de chaque bassin. Si dans un bassin, le sélectionné se trouve être l'un des 3 barreaux invités par la Commission Nationale Match Racing, ou si l'un des 3 premiers barreaux sélectionnés du bassin se désiste, le suivant sera sélectionné sous couvert de l'accord de la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er mars 2014, à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreaux, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreaux de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Ligues. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreaux non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

3- Inscription :

→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :

Les barreaux s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

→ Au Championnat de France Promotion de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreaux qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Promotion de Match Racing Open :

Les dossiers d'inscription des barreaux qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **20 jours** avant le début de l'épreuve.

Dossier à envoyer à :

Ligue de Voile de Haute - Normandie
27 – rue de la Mailleraye – 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 21 38 88 – E-Mail : secretariat@voile-hnormandie.org

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le chèque de frais de constitution de dossier de : 430€ à l'ordre de la Ligue de Voile de Haute – Normandie
- le chèque de garantie de participation de : 380€ à l'ordre de la Ligue de Voile de Haute – Normandie
- le chèque de caution matériel de : 1500€ à l'ordre de la Ligue de Voile de Haute – Normandie

4- Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves.
Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Promotion de Match Racing Open, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire.

Tous les équipiers posséderont la licence FFVoile 2014, le barreur devra de plus fournir à l'organisateur son N° d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

5- Règles Applicables :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Open est régi par :

- les règles de l'ISAF,
- les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement et les règlements des championnats de bassin,
- les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2013 A M R A A n t i b e s – du 13 au 17 mars 2013

1 ^{er}	Franck Cammas	YC Pointe Rouge Marseille
2 ^{ème}	François Brénac	SR Antibes
3 ^{ème}	Emmanuel Dyen	CNV Aix Les Bains
4 ^{ème}	Arthur Herreman	SNP Le Havre
5 ^{ème}	Baptiste Choquenot	EV Cherbourg
6 ^{ème}	Yann Guichard	AN Ile Aux Moines
7 ^{ème}	Cédric Château	CV St Aubin Lès Elbeuf
8 ^{ème}	Nicolas Troussel	CVF La Forêt Fouesnant
9 ^{ème}	Nicolas Andrieu	SR Rochelaises
10 ^{ème}	Maxime Mesnil	YC Cherbourg
11 ^{ème}	Mathieu Durand	APCC Voile Sportive Pornichet
12 ^{ème}	Emmanuel Taine	COYC Hyérois

Règlement du Championnat de Bassin Méditerranée

1. Organisation :

Les épreuves du championnat du Bassin Méditerranée de Match Racing sont organisées par les clubs des ligues Languedoc - Roussillon, Alpes – Provence - Côte d'Azur, avec le concours technique de la Société Nautique de Sète, du CYVGL LYON et de l'AMRA Antibes.

Le règlement du Championnat de Méditerranée 2013 - 2014 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2013.

La coordination du championnat est assurée par :

Philippe Gomez pour Antibes philippe.gomez@ffvoile.fr
Bernard Porte pour Rhône Alpes bernard.porte@ffvoile.fr

2. Fonctionnement :

Phase 1 - Rounds Robin sélectifs :

4 épreuves sont programmées sur le bassin Méditerranée, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque épreuve sont limitées (nombre de bateaux disponibles x 2) et un minimum de 4 inscrits devront être présents pour la validation de l'épreuve.

Les barreaux peuvent participer à toutes les épreuves dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'une des épreuves, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale (cf. tableau joint).

Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux épreuves.

En cas d'annulation d'une épreuve, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 4 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, l'épreuve sera annulée.

Les barreaux seront sélectionnés à la finale de bassin selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses deux meilleures épreuves.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

Nombre de participants	10	9	8	7	6	5	4
Classement 1	10,00	9,94	9,87	9,77	9,65	9,47	9,21
2	8,95	8,77	8,55	8,27	7,89	7,37	6,58
3	7,89	7,60	7,24	6,77	6,14	5,26	3,95
4	6,84	6,43	5,92	5,26	4,39	3,16	1,32
5	5,79	5,26	4,61	3,76	2,63	1,05	
6	4,74	4,09	3,29	2,26	0,88		
7	3,68	2,92	1,97	0,75			
8	2,63	1,75	0,66				
9	1,58	0,58					
10	0,53						

Phase 2 – Finale de bassin (8 équipages) :

Les 6 premiers barreurs de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque épreuves acquise pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur de l'épreuve courue ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors de la dernière épreuve courue par chacun des barreurs, que ces barreurs se soient rencontrés ou non.

Deux « wild card » (invitations) seront proposées aux barreurs choisis par les responsables du bassin Med pour compléter la liste des équipages.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreurs suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreurs de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreurs du bassin Méditerranée pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreurs seront sélectionnés pour participer au Championnat de France promotion de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France 2014, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Méditerranée invitent les barreurs à s'inscrire le plus tôt possible sur les épreuves. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreurs de la Ligue dans laquelle l'épreuve a lieu,
2. Aux barreurs du bassin Méditerranée,
3. Aux barreurs extérieurs au bassin mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

6 – Calendrier :

DATE	EPREUVES	GRADE	CLUB	LIEU
Phase 1				
19 / 20 octobre 2013	Octobre à Sète	4	SN Sète	Sète
09 / 10 novembre 2013	Ceylou's Cup	4	CYV Grand Large	Lyon
14 /15 décembre 2013	Antibes	4	AMRA / CDV 06	Antibes
18/19 janvier 2014	Antibes	4	AMRA / CDV 06	Antibes
Phase 2 - Finale de bassin				
1 / 2 mars 2014	Finale de bassin	4	AMRA / CDV 06	Antibes

Les lieux des phases 1 et 2 peuvent varier mais les dates restent valables.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE BASSIN ATLANTIQUE

1. Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Atlantique sont organisées par les clubs des Ligues de Bretagne, des Pays de La Loire et de Poitou

- Charente avec le concours technique de l'APCC Voile Sportive et de L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, de la Société des Régates Rochelaises et des Pôles France Nantes, Atlantique et La Rochelle.

Le règlement du Championnat de Bassin Atlantique 2014 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2014 disponible sur le site FFVoile.

La coordination du Championnat de bassin Atlantique est assurée par :

Thierry Poirey : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr

2. Fonctionnement :

PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

4 Rounds Robin sont programmés sur le bassin Atlantique, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque Round Robin sont limitées. Un maximum de 10 (La Rochelle) ou 12 (APCC et ENVSN) et un minimum de 6 inscrits devront être présents pour la validation du Round Robin.

Les barreurs peuvent participer à tous les Rounds Robin dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'un des Rounds Robin, les barreurs se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale sur le Round Robin (cf. tableau joint). Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux Rounds Robin.

En cas d'annulation d'un round robin sélectif, l'organisateur fera tout son possible pour le reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, le Round Robin sera annulé.

Les barreurs seront sélectionnés à la phase 2 (finale de bassin) selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses deux meilleurs Rounds Robin.

Attribution des points sur les Rounds Robin :

Attribution Points sur base de 12 équipages							
Résultat	RR 12 équipages	RR 11 équipages	RR 10 équipages	RR 9 équipages	RR 8 équipages	RR 7 équipages	RR 6 équipages
1er	10.00	9.96	9.91	9.86	9.78	9.69	9.57
2ème	9.13	9.01	8.87	8.70	8.48	8.20	7.83
3ème	8.26	8.06	7.83	7.54	7.17	6.71	6.09
4ème	7.39	7.11	6.78	6.38	5.87	5.22	4.35
5ème	6.52	6.17	5.74	5.22	4.57	3.73	2.61
6ème	5.65	5.22	4.70	4.06	3.26	2.24	0.87
7ème	4.78	4.27	3.65	2.90	1.96	0.75	
8ème	3.91	3.32	2.61	1.74	0.65		
9ème	3.04	2.37	1.57	0.58			
10ème	2.17	1.42	0.52				
11ème	1.30	0.47					
12ème	0.43						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN ATLANTIQUE (8 équipages) :

Les 7 premiers barreurs de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin Atlantique.

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque Round Robin acquis pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur du Round Robin couru ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors du dernier Round Robin couru par chacun des barreurs, que ces barreurs se soient rencontrés ou non.

Une « wild card » (invitation) sera proposée aux barreurs choisis par les responsables du bassin Atlantique pour compléter la liste des équipages à 8.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreaux suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreaux de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreaux du bassin Atlantique pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreaux seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2014, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

3. Inscription :

Les organisateurs d'épreuves du bassin Atlantique invitent les barreaux à s'inscrire le plus tôt possible sur les Rounds Robin. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Rappel : places limitées à 10 barreaux maximum (La Rochelle) et 12 (APCC et ENVSN) et à 6 minimum par Round Robin. Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreaux sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2014.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreaux de la Ligue dans laquelle le Round Robin a lieu,
2. Aux barreaux du bassin Atlantique,
3. Aux barreaux extérieurs au bassin Atlantique mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2014.

5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2014.

6. Calendrier :

Sélectives Atlantique Saison 2013-2014 :

Round Robin 1

30 novembre-1er décembre 2013 – J80 - Grade 4

APCC Voile Sportive - Contact : Christophe GUENA

Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet - Tel : 09 53 35 88 51 - Fax : 02 40 15 48 31

E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com - Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>

Round Robin 2

18-19 janvier 2014 – First Class 7.5 - Grade 4

ENVSN - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 08 17 78 18

56510 St Pierre Quiberon - Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr – Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

Round Robin 3

8-9 février 2014 – Bénéteau 25 – Grade 4 (**report au 1^{er} et 2 mars 2014**)

Pôle France Voile - Contact : Marc Reine – Tél : 06 31 85 92 31

Adresse(s) de messagerie : marc.reine@ffvoile.fr

SR Rochelaises - Contact : Jean Claude Barré – Tél : 06 88 37 05 21

E-mail : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Round Robin 4

15-16 février 2014 - Bénéteau 25 – Grade 4

Pôle France Voile - Contact : Marc Reine – Tél : 06 31 85 92 31

Adresse(s) de messagerie : marc.reine@ffvoile.fr

SR Rochelaises - Contact : Jean - Claude Barré – Tél : 06 88 37 05 21

E-mail : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Round Robin 5

22-23 février 2014 - Bénéteau 25 – Grade 4

Pôle France Voile - Contact : Marc Reine – Tél : 06 31 85 92 31

Adresse(s) de messagerie : marc.reine@ffvoile.fr

SR Rochelaises - Contact : Jean - Claude Barré – Tél : 06 88 37 05 21

E-mail : jcbarre@voila.fr

Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

FINALE DE BASSIN

15-16 mars 2014 – First Class 7.5 - Grade 4

ENVSN - Beg Rohu – Contact : Thierry Poirey 06 08 17 78 18

56510 St Pierre Quiberon -Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

Règlement du Championnat de Bassin MANCHE

1 - Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Manche sont organisées par les clubs des Ligues de Haute Normandie, de Basse Normandie, de Bretagne et d'Île de France, avec le concours technique du CDVH des Côtes d'Armor, de la Ligue de Haute Normandie et de Voile Performance Manche. Le règlement du Championnat de Bassin Manche 2014 est soumis à celui du Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

La coordination du Championnat de bassin Manche est assurée par :

Laurent Brégeon cdvh22@wanadoo.fr

Benoit Charon VPMANCHE@wanadoo.fr

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de Bassin Manche 2013 - 2014 se déroule selon les phases de sélections successives suivantes :

- Sélectives de zones (Moisson Lavacourt, Anneville sur Seine, Le Havre)
- Finales de zones (Deauville, Granville, Brest, Le Havre, St Quay Portrieux)
- Finale de bassin (Le Havre)

(Cf. Tableau en page suivante) En cas d'annulation d'une des sélectives les responsables de bassin et l'organisateur de la dite sélective proposeront, dans la mesure du possible, une date et un lieu de report. Si aucune solution de report n'est trouvée, les responsables de bassin devront alors sélectionner le ou les barreaux pour la phase suivante, tel que défini dans le diagramme ci-après.

1. Sélectives de zone :

Les barreaux peuvent participer à toutes les sélectives de zone dans la limite des possibilités d'invitation des organisateurs. Les sélectives de zone qualifient conformément au schéma ci-après des barreaux aux finales de zone. Si des barreaux se désistent à l'issue des sélectives de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs sélectives de zone, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.

2. Finales de zones :

Les finales de zones qualifient, conformément au schéma ci-après, des barreaux à la finale de bassin. Deux types de finales de zones :

- Les finales de zones issues de sélections (Le Havre) où les barreaux sont sélectionnés par les sélectives de zones
- Les finales de zones sur invitation, où les barreaux demandent une invitation à l'organisateur.

Les barreaux peuvent participer à toutes les finales de zones dans la limite des possibilités d'invitations des organisateurs. Si des barreaux se désistent à l'issue des finales de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs finales de zones, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.

Cinq finales de zone : Deauville, Granville, Brest, Le Havre et St Quay Portrieux

Finale de zone de Deauville : 6 barreaux invités

Finale de zone Granville : 6 barreaux invités

Finale de zone Brest : 8 barreaux invités

Finale de zone Le Havre : 8 barreaux sélectionnés

Finale de zone St Quay : 12 barreaux invités

3. Finales de bassin :

Les finales de bassin Manche (10 Barreurs) sont ouvertes aux équipages sélectionnés lors des finales de zones (2 pour Deauville, 2 pour Granville, 2 pour Brest, 2 pour Le Havre, et 2 pour St Quay Portrieux). A l'issue de ces épreuves, 3 barreurs seront qualifiés pour participer au Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

3- Inscriptions :

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course avec des dates limites d'inscription. A l'issue de chaque phase, les barreurs doivent confirmer leur accord de participation aux phases suivantes par écrit (e-mail). Les frais d'inscription seront exigés et encaissés pour rendre l'inscription définitive et éviter les désistements tardifs.

4- Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

5- Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France Promotion de Match Racing Open 2014.

6- Calendrier :

Sélectives de zones :

12 et 13 octobre 2013 – Open 5.70

Finale du Championnat d'Ile de France MR à Moisson Lavacourt - Contact : cvml.voile@orange.fr

CV Moisson Lavacourt – Route de Lavacourt – 78840 Freneuse

Tél : 01 43 46 12 40 - 06 09 05 10 41 – Fax : 01 43 46 12 40 - Site Internet : <http://cvml.net>

Novembre 2013 – First Class 7.5

Anneville sur Seine – Contact : asso@cvas.fr

CV Anneville sur Seine – 653 Route du Marais Brésil – 76480 Anneville Sur Seine

Tél. : 02 35 37 57 00 – 02 32 42 48 42 - Fax : 02 32 37 57 00 – Site Internet : <http://www.cvas.fr>

30 novembre et 1er décembre 2013 – J80

Le Havre – Contact : secretariat@regate.com

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76 – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

FINALES DE ZONE

18 et 19 janvier 2014 – J80

Lieu à déterminer.

25 et 26 janvier 2014 – J80 (**reportée aux 22-23 février 2014 puis annulée**)

Brest – Contact : Jean Coadou (jcoadou@orange.fr)

CN de la Marine à Brest – 4 quai du Commandant Malbert – 29200 Brest

Tél. : 02 98 14 99 00 – Fax : 02 98 37 78 13 – Email : moniteurs@brest.clubnautiquemarine.fr

Site internet : <http://brest.clubnautiquemarine.fr>

Règlement Match Racing 2013 – 2014



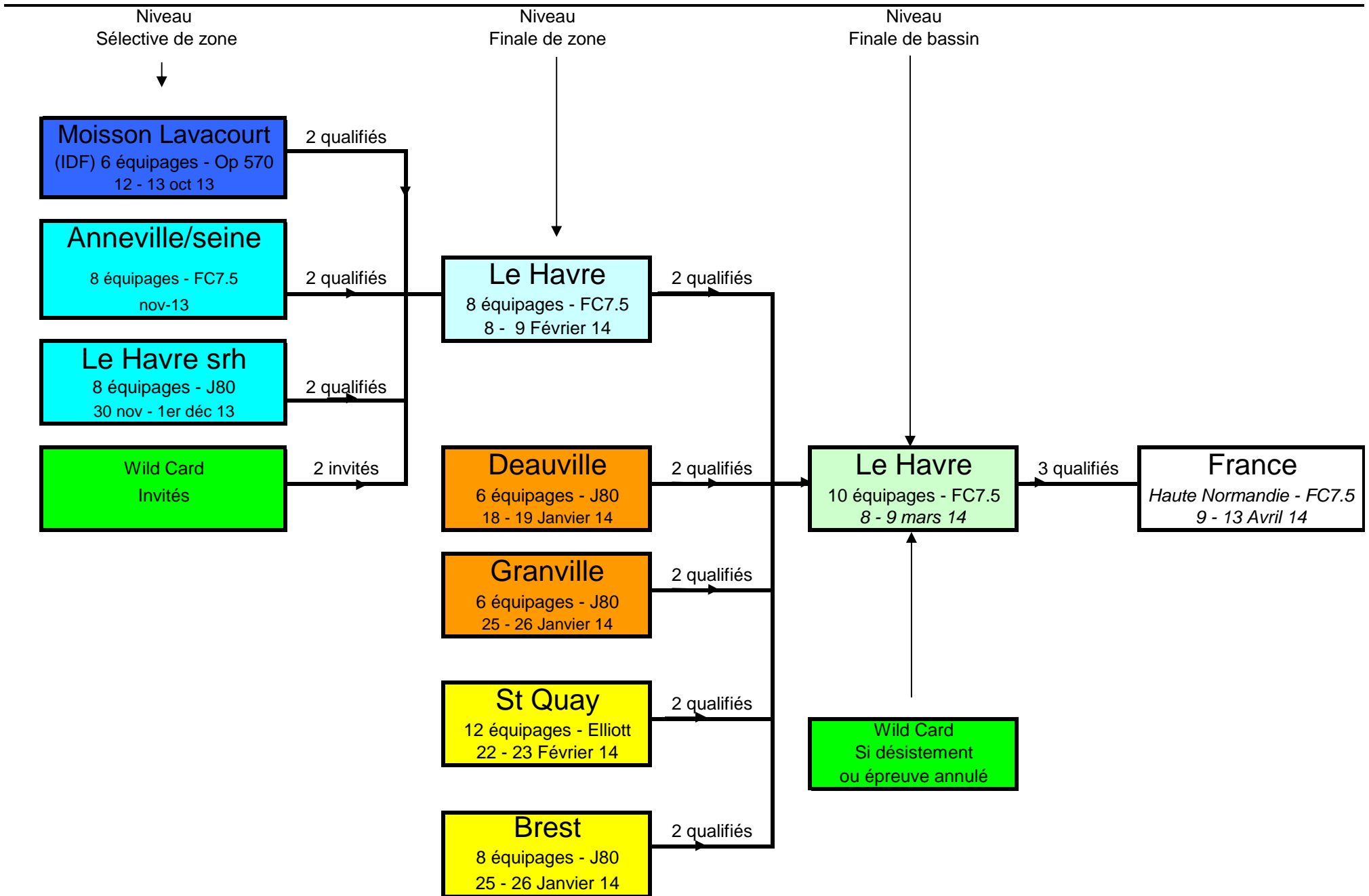
25 et 26 janvier 2014 – J80
Granville – Contact : Benoît Charon
YC Granville – Quai de Hétel BP 317 – 50403 Granville Cédex
Tél. : 02 33 50 04 25
Email : yachtclub.granville@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.yachtclubgranville.com>

8 et 9 février 2014 – FC7.5
Le Havre – Contact : Joseph Norroy (joseph.norroy@vatine.net)
CN Paul Vatine – Terre Plein – Digue Nord – 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 42 15 58 – Fax : 02 35 22 78 61 – Email : cnpv@vatine.net

22 et 23 février 2014 – Elliott
St Quay Portrieux – Contact : Laurent Brégeon (cdvh22@wanadoo.fr)
SN St Quay Portrieux – Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux
Tél : 02 96 70 93 34 - Email : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.snsqp.com>

FINALE DE BASSIN

8 et 9 mars 2014 – First Class 7.5
Le Havre – Contact : Joseph Norroy (joseph.norroy@vatine.net)
Centre Nautique Paul Vatine – Terre plein – Digue Nord – 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 42 15 58 – Fax : 02 35 22 78 61 – Mail : cnpv@vatine.net – Site Internet : <http://www.vatine.net>



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING

1 - Organisation :

Le Championnat de France de Voile Espoirs de Match Racing sera organisé du 20 au 23 Novembre 2014 au Club Nautique de la Marine à Brest. Cette compétition sera courue sur des J80.

2 - Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Espoirs est ouvert à 10 barreurs :

- Au barreur français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing.
- Aux barreurs sélectionnables de chaque bassin :
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Manche / Mer du Nord
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Zone Ouest,
 - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Atlantique,
 - . aux 3 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Méditerranée.

Si dans un bassin, le sélectionné se trouve être le(les) barreur(s) invité(s) par la Commission Nationale Match Racing, ou si un des barreurs sélectionnés se désiste, le suivant sera sélectionné sous couvert de l'accord de la Commission Nationale Match Racing.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 10 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er novembre 2014 à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

3 - Inscription :

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreurs doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2014 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification au CNM à Brest.

Le dossier d'inscription du (de la) barreur(euse) invité(e) par la Commission Nationale Match Racing devra être envoyé au plus tard 10 jours après son invitation au CNM à Brest.

- Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing :
- fiche d'inscription dûment complétée
 - chèque de frais de constitution de dossier: **330 € par équipage**
 - le chèque de garantie de participation: **380 € par équipage**
 - le chèque de caution matériel : **montant à confirmer (cf. avis de course)**

Club Nautique de la Marine à Brest

Contact : Jean Coadou (jcoadou@orange.fr)

CN de la Marine à Brest – 4 quai du Commandant Malbert – 29200 Brest
Tél. : 02 98 14 99 00 – Fax : 02 98 37 78 13 – Email : moniteurs@brest.clubnautiquemarine.fr
Site internet : <http://brest.clubnautiquemarine.fr>

4 - Equipage :

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves.
Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1993), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1988 et posséder la licence FFVoile 2014 Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password)
puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par:

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

6 - Calendrier des épreuves sélectives :

Méditerranée :

13 et 14 septembre 2014 – First Class 7.5 - Antibes

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr

E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Zone Ouest :

4 et 5 octobre 2014 – Elliott 6m - St Quay Portrieux

Pôle Nautique du Sud Goelo - Communauté de Communes Sud Goelo

Quai de Pordic – 22520 Binic – Contact : Laurent Brégeon : cdvh22@wanadoo.fr

Tél. : 02 96 70 54 65 – Mail : polenautique-saintquay@sudgoelo.fr

Site internet : <http://www.polenautiquesudgoelo.fr>

Atlantique :

8 et 9 novembre 2014 – J80 - Pornichet

APCC Voile Sportive - Contact : Christophe GUENA

Port de Plaisance CEDEX 1 - 44380 Pornichet - Tel : 09 53 35 88 51 - Fax : 02 40 15 48 31

E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com - Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>

Manche / Mer du Nord :

8 et 9 novembre 2014 – J80 - Le Havre

Société des Régates du Havre – Contact : Sophie FAGUET

Quai Eric Tabarly – Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre - Tél : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76

E-mail : sophiefaguet@hotmail.com – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTION DE MATCH RACING FÉMININ

1 – Organisation :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin sera organisé du 17 au 19 octobre 2014 par le Sport Nautique de Saint Quay Portrieux) Cette compétition sera courue sur des Elliott 6m (4 membres d'équipage).

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile (habitable@ffvoile.fr), au plus tard le 15 septembre 2014.

3 – Inscription :

→ Au Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin 2014 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation au Sport Nautique de Saint Quay Portrieux.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de garantie de participation (caution d'engagement) : **250 € par équipage**
- chèque de constitution de dossier (inscription sur place) : **280 € par équipage**
- le chèque de caution matériel (Cf. Avis de course) : **500 € par équipage**

St Quay Portrieux – Contact : Laurent Brégeon

SN St Quay Portrieux - Esplanade Eric Tabarly – 22410 St Quay Portrieux

Tél : 02 96 70 93 34 – Fax : 02 96 65 20 25

E-mail : sport-nautique-st-quay@wanadoo.fr – Site Internet : <http://www.snsqp.com>

4 - Equipage :

1.1- Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.

1.2– Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password)
puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France Promotion de Match Racing Féminin est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

AUTRES EPREUVES DE MATCH RACING 2014

EPREUVES DE GRADE 1 ou 2

Internationaux de France de Match Racing – Championnat de France Elite de Match Racing Masculin (Grade 2)

Du 30 juillet au 2 août 2014

APCC Voile Sportive – Contact : Christophe Guéna
Port de Plaisance Cidex 1 - 44380 Pornichet - Tél : 09 53 35 88 51 – Fax : 02 40 15 48 31
E-mail : christophe@apcc-voilesportive.com
Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>



EPREUVES DE GRADE 3 et 4

Antibes Cup n° 2 - Trophée Lionell VDH – International (Grade 3) – First Class 7.5

Du 14 au 16 février 2014

Association Match Racing Antibes (AMRA)
Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr
E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Coupe nationale (Grade 3) – First Class 7.5

Du 17 au 19 octobre

Association Match Racing Antibes (AMRA)
Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr – Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr
E-mail : - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Lyon Med Cup (Grade 3) – First Class 7.5

Les 18 et 19 octobre

Brigantine Yacht Club (BYC)
Contacts : Marcel Quentin : ceylou@ceylou.com
E-mail : - Site Internet : www.ceylou.com

EPREUVES FEMININES DE GRADE 1, 2 et 3

Championnat de France Elite de Match Racing Féminin

Du 23 au 27 juillet 2014

Women's Match Race Golfe Morbihan
(Etape du Women's International Match Racing Series)

Société des Régates de Vannes
Contacts : cps2@wanadoo.fr - Claire Leroy claire.leroy.mr@gmail.com



EPREUVES UNIVERSITAIRES

Championnat de France de Match Racing Universitaire :

Sélectives :

- **La Rochelle**
 - o 12 et 13 avril
 - o First Class 8
 - o Contact : Jean-Marc Spagnol
 - o jean-marc.spagnol@univ.lr.fr

- **Lyon (annulée)**
 - o 29 et 30 mars
 - o First Class 7
 - o Contact : Ceylou
 - o ceylou@ceylou.com

- **Nantes (Erdre)**
 - o 4 au 6 avril
 - o J22
 - o Contact Luc Pillot
 - o luc.pillot@univ-nantes.fr

Championnat de France de Match Racing Universitaire (G4) :

15 au 16 mai 2014 – First Class 7.5

CRS Universitaire de Rouen et Ligue de Voile de Haute Normandie
Renseignements auprès de la Ligue : 27 rue de la Mailleraye – 76600 Le Havre
Tél : 02 35 21 38 88 - E-mail : secretariat@voile-hnormandie.org

Lien direct pour suivre toute la pratique universitaire :

http://www.sport-u.com/cmsms/uploads/file/dp_2013/voile_2014.pdf

COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE :

Département Habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr

Claire Leroy : claire.leroy.mr@gmail.com

Marc Bouvet marc.bouvet@ffvoile.fr

Site internet de la FFVoile :

Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr